

teuquan

Réservez simplement,
déplacez-vous sereinement



Guide du réseau

TRANSPORT À LA DEMANDE

du lundi au vendredi de 9h à 17h

04 8000 7000

Réservation la veille avant 12h



Communauté de communes de la
Plaine de l'Ain



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Pour faciliter votre quotidien, nous avons lancé TOUQUAN, le service de transport à la demande en partenariat avec la Région. Avec ses 175 arrêts répartis sur nos 53 communes, il vient au plus près de vous et vous accompagne dans vos déplacements.

Ce service est ouvert à tous, à un tarif que nous avons voulu le plus accessible possible. Après la création des lignes A10 et A11 à destination du Parc Industriel et le covoiturage Covoit'ici, TOUQUAN est un pas de plus vers une mobilité de proximité. Ce guide vous permettra de tout savoir sur ce nouveau service TOUQUAN, afin de vous déplacer sereinement. Bonne lecture !

Jean-Louis GUYADER

Président de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain



La Région Auvergne-Rhône-Alpes accompagne les territoires dans la mise en œuvre de solutions de mobilité adaptées aux besoins des habitants. En soutenant techniquement et financièrement le service de transport à la demande TOUQUAN de la CCPA, la Région s'implique pleinement dans les déplacements de proximité des habitants. Ce nouveau service, combiné aux autres offres de déplacement déjà présentes sur le territoire de la CCPA, contribue à faciliter les déplacements du quotidien et améliorer l'accès aux services et loisirs du territoire.

Paul VIDAL

Élu régional délégué aux transports scolaires et interurbains



TOUQUAN VOUS emmène !

🎯 Le transport à la demande...

TOUQUAN est un service à la demande, c'est-à-dire avec **réservation obligatoire**. Les réservations sont à effectuer via une plateforme régionale unique. **Le service est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h** (heure de prise en charge) **à 17 h** (heure de dépose), **à l'exclusion des jours fériés**. Chaque usager peut réaliser jusqu'à **20 trajets par mois** (ou 10 allers-retours). Quelle que soit la distance, le coût d'un trajet est de **2 € par personne**.



...adapté à chaque bassin de vie 🎯

Le service est organisé en **4 secteurs, autour de 4 bassins de vie**: l'Albarine, Ambérieu-en-Bugey, Lagnieu, et Meximieux. Pour chacun, la CCPA et ses communes ont défini ensemble les points d'arrêt. Les trajets s'effectuent entre un point de prise en charge et un point de dépose (aller simple ou aller-retour), mais pas entre deux points de prise en charge. Pour être au plus proche des besoins, **159 points de prise en charge ont été positionnés sur l'ensemble de l'intercommunalité**. Chaque commune étant couverte, il y en a forcément un près de chez vous !

Vous rendre là où vous avez besoin

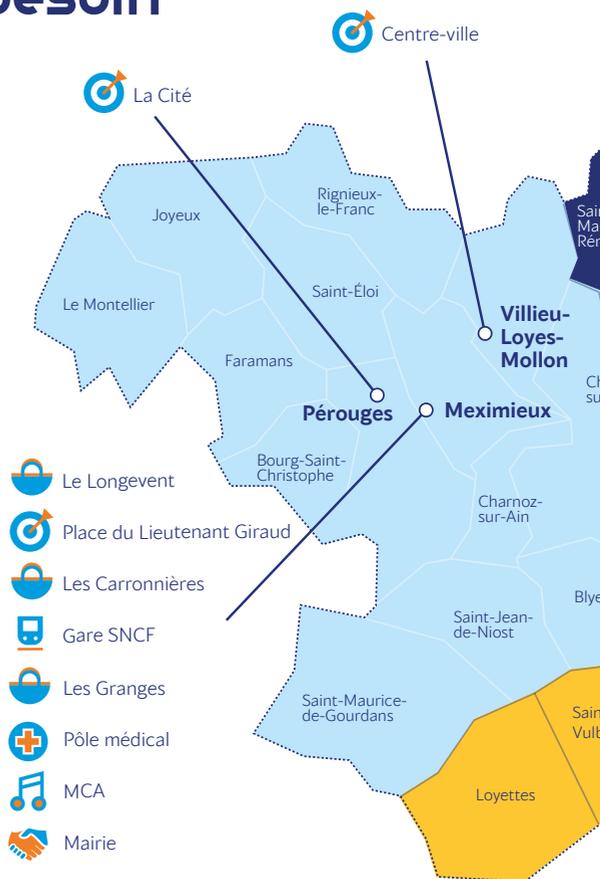
Pour l'ensemble du territoire de la CCPA, 32 points de dépôt ont été identifiés, au plus près de vos habitudes quotidiennes : centre-ville, commerces, gares, pôles médicaux...



ATTENTION

Un point de dépôt ne peut être rejoint que depuis un point de prise en charge situé dans le même secteur, en dehors de 2 exceptions :

- Le centre hospitalier d'Ambérieu-en-Bugey est accessible quel que soit le secteur de prise en charge ;
- La maison de santé et la gare de Meximieux sont accessibles depuis les points de prise en charge des secteurs de Meximieux et de Lagnieu.




2€
TARIF UNIQUE
PAR TRAJET



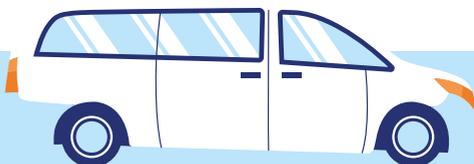
-  Gare SNCF
-  La Rencontre
-  Avenue de la Libération
-  CC Portes du Bugey
-  **Centre hospitalier**
-  Centre nautique
-  Gendarmerie
-  Létrac
-  Mairie
-  EHPAD
-  Gare SNCF
-  Gare SNCF
-  Maison France Services
-  Église
-  Maison de Santé
-  Supermarché
-  Place de la Gare



32
destinations

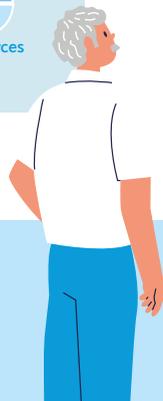
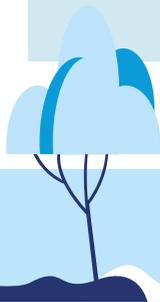


Vos points de dépose à Ambérieu-en-Bugey





Vos points de dépose à Meximieux







Secteur de l'Albarine

Arandas

- La Place
- Mairie

Argis

- La Place

Chaley

- Lavoir

Cleyzieu

- Église

Conand

- Mairie

Nivollet- Montgriffon

- Mairie (Nivollet)
- Montgriffon

Oncieu

- Auberge Oncieu

Ordonnaz

- Mairie
- Rivolière

Saint-Rambert- en-Bugey

- Angrières
- Blanaz
- Buges
- Église
- Grange-Neuve
- Grattoux
- Javornoz
- Lupieu
- Maison de santé
- Maison
France Services
- Morgelas
- Serrières
- Supermarché
- Vorages-d'en-Haut

Tenay

- Champ Jupon
- Mairie
- Malix

Torcieu

- Le Chauchay
- Mairie
- Mont de l'Ange
- Montferrand





Secteur d'Ambérieu-en-Bugey

Ambérieu-en-Bugey

- Four à Chaux
- Gare SNCF
- Haut de Tiret
- La Rencontre
- Place de Tiret
- Place de Vareilles
- Saint-Germain-le-Haut

Ambronay

- Place de l'Octroi

Ambutrix

- La Bergère
- Place
- Place du Noyer

Bettant

- Place de la Mairie

Château-Gaillard

- Cormoz
- Ravinelles - Poizatière
- Village - École

Douvres

- Aire de loisirs
- Entrée Ambérieu
- Place de la Babillière

L'Abergement de Varey

- Côte Savin
- Dalivoy
- Village

Leyment

- Gare
- Village

Saint-Denis-en-Bugey

- La Croisette
- Mairie
- Pont Vieux
- Stade

Saint-Maurice-de-Rémens

- Martinaz
- Place de la Mairie





Secteur de Lagnieu

Bénonces

- ⊙ Bascule
- ⊙ Mairie
- ⊙ Onglas

Briord

- ⊙ En Mermont
- ⊙ Fléviu
- ⊙ Rue des Écoles
- ⊙ Vérizieu

Innimond

- ⊙ Mairie

Lagnieu

- ⊙ Lotissement
 Les Louises
- ⊙ Place de la Liberté
- ⊙ Saint-Gobain

Lhuis

- ⊙ Charantonod
- ⊙ La Manissière
- ⊙ Le Poulet
- ⊙ Milieu
- ⊙ Place de la Gare
- ⊙ Rix

Lompnas

- ⊙ Fontaine

Loyettes

- ⊙ Chapelle
- ⊙ Mariniers
- ⊙ Tourterelles

Marchamp

- ⊙ Marchamp
- ⊙ Musée de Cerin
- ⊙ Veracruz

Montagnieu

- ⊙ Les Granges
- ⊙ Montagnieu

Saint-Sorlin- en-Bugey

- ⊙ Lotissement
 Le Moulin
- ⊙ Rue du Port

Saint-Vulbas

- ⊙ Cabinet médical
- ⊙ Les Gaboureux
- ⊙ Marcilleux

Sault-Brénaz

- ⊙ Mairie
- ⊙ Place de Brénaz

Seillonnaz

- ⊙ Chosaz
- ⊙ Crept
- ⊙ Le Bourg

Serrières-de-Briord

- ⊙ Centre-ville

Souclin

- ⊙ Fay-Four à pain
- ⊙ Place de la Mairie
- ⊙ Soudon centre

Vaux-en-Bugey

- ⊙ La Ruaz
- ⊙ Mairie - École
- ⊙ Vaux Févroux

Villebois

- ⊙ Bouis
- ⊙ Gare
- ⊙ Tilleuls





Secteur de Meximieux

Blyes

- Mairie

Bourg-Saint-Christophe

- 7 Chemins
- Chemin du Pommier
- Église
- Place de la Mairie

Charnoz-sur-Ain

- Billieux - Giron
- Centre Village
- Cimetière
- Loyat Mairie

Chazey-sur-Ain

- Centre
- L'Hôpital
- Rampot
- Rignieu
- Route de Leyment

Faramans

- Le Racoud - Le Félix
- Le Vessy
- Mairie

Joyeux

- Mairie

Le Montellier

- Mairie

Meximieux

- Bovagne
- Lavoir
de Chavagneux
- Le Longevent
- Les Carronnières
- MCA
- Place du Lieutenant
Giraud

Pérourges

- Bourg-Saint-
Christophe
- La Cité
- La Glaye
- Péage - École
- Rapan

Rignieux-le-Franc

- Fontaine
- Le Brevet
- Le Guillon

Saint-Éloi

- Le Lambert
- Mas Garnier
- Mas Plomb
- Mas Pressieu
- Place du Village

Saint-Jean-de-Niost

- Buyat
- Clavoz
- Église

Saint-Maurice-de-Gourdans

- L'Orme
- La Charrière
- Pollet
- Port-Galland

Sainte-Julie

- Lavoir

Villieu-Loyes-Mollon

- Buchin
- Loyes
- Mollon
- Monthoz
- Villieu





Pour un trajet serein

Réservation obligatoire

- La réservation se fait **par téléphone au 04 8000 7000** via la centrale unique de la Région, en indiquant les lieux de prise en charge et de dépose et les horaires souhaités.
- Il est **possible de réserver plusieurs trajets** au cours du même appel, y compris les retours.
- La réservation est à effectuer **au plus tôt 15 jours avant le déplacement prévu et au plus tard la veille jusqu'à midi** (au plus tard le vendredi midi pour les déplacements du lundi).
- Après réservation, le **trajet est confirmé par sms ou par appel téléphonique** : en cas d'absence de place ou de véhicule disponible pour effectuer le trajet, des horaires décalés ou alternatifs peuvent être proposés.

Trajet

- Les trajets sont effectués y compris pour une seule personne transportée.
- Le trajet est réalisé au plus court en fonction des personnes présentes dans le véhicule.



Conditions et accessibilité

- Le service est **ouvert à tous**, y compris aux **non-résidents de la CCPA**.
- TOUQUAN est **accessible aux personnes à mobilité réduite** (une aide à la montée et à la descente du véhicule peut être apportée).
- Les enfants de **moins de 14 ans** doivent être **accompagnés par une personne de plus de 14 ans**.

Paiement à la montée dans le véhicule

- Le titre de transport est de **2 € par trajet**, quelle que soit la distance.
- Le **paiement** du trajet s'effectue **auprès du chauffeur, en liquide**. Il est conseillé de faire l'appoint.

Horaires

- En cas de **décalage de l'heure** demandé (plus ou moins 15 minutes) ou de retard du véhicule, **l'usager est prévenu par téléphone**.





Les bonnes pratiques

- Les passagers doivent se présenter à l'arrêt **5 min avant l'horaire défini**.
- **En cas de retard du passager, le conducteur est autorisé à attendre 5 min supplémentaires**; au-delà, le trajet ne pourra être effectué.
- **Il n'est pas possible de changer de destination au cours du trajet**, ni d'effectuer une halte pendant le parcours.
- **L'annulation est possible jusqu'à 2h au plus tard avant l'heure de prise en charge** auprès de la centrale de réservations pendant ses horaires d'ouverture.
- **Au-delà de 3 annulations** dans un délai de moins de 2h avant la course ou après **2 non-présentations à l'arrêt** sans justificatif, **il ne sera plus possible d'accéder au service pendant 3 mois**.



QUELQUES RÈGLES À RESPECTER



Port de la ceinture obligatoire

- Siège auto pour les enfants (à préciser lors de la réservation)
- Dispositifs homologués ou fixations pour les passagers en fauteuil roulant.



Pas de trouble à la tranquillité et à la sécurité des autres passagers ou du conducteur



- Interdiction, notamment :**
- d'entraver la circulation dans le véhicule, la montée ou la descente des passagers;
 - de fumer/vapoter;
 - d'avoir des objets tranchants, piquants ou contondants.



Respect du matériel



Animaux domestiques de petite taille acceptés (sous conditions)



Bagages et colis peu encombrants autorisés

- Vélos non autorisés;
- Poussettes et trottinettes autorisées, si pliées.

UN SERVICE OUVERT À TOUS !



⊙ RÉSERVEZ SIMPLEMENT

Par téléphone au **04 8000 7000**
au plus tard la veille à 12h (au plus tard
le vendredi 12 h pour le lundi).



**TARIF UNIQUE
PAR TRAJET**



⊙ RENDEZ-VOUS AU POINT DE PRISE EN CHARGE LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS



⊙ DÉPLACEZ-VOUS SEREINEMENT

Réalisez jusqu'à 20 trajets par mois
ou 10 allers-retours.
Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h,
sauf jours fériés.



⊙ REJOIGNEZ VOTRE DESTINATION

Marché, rendez-vous médical, activité de loisirs :
que ce soit pour un aller simple ou un aller-retour,
TOUQUAN s'adapte à vos activités.

+ D'INFOS www.bus-touquan.fr